



Coronavirus

Communiqué 24.03.2020

Evere met en place un dispositif de soutien pour ses commerçants

Sous l'impulsion de Ridouane Chahid, Bourgmestre f.f., de Martine Raets Echevine de la Promotion Economique et de Muriel Duquennois Echevine des Finances, la commune d'Evere tient à soutenir ses commerçants qui sont impactés par les mesures sanitaires prises par le Gouvernement Fédéral à la suite de la pandémie de Covid-19.

D'abord par un signal fort : **Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'exonérer pour toute l'année 2020 les commerçants de la taxe sur le placement de marchandises, de terrasses, d'étalages et autres objets sur la voie publique.** Les commerçants ne devront donc pas payer cette taxe annuelle qui ne sera tout simplement pas enrôlée.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins met également en place **un guichet de soutien pour les commerçants, dès le mercredi 25.03.2020**, afin d'expliquer les mesures compensatoires mises en place par le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale, par le Gouvernement Fédéral ainsi que par la commune. Ce guichet de soutien assistera aussi tous les commerçants dans leurs démarches et prendra en charge le suivi administratif des dossiers qui doivent être introduits.

Le guichet de soutien aux commerçants sera assuré par la cellule Promotion économique, du **lundi au vendredi de 9h à 12h et travaillera uniquement sur rendez-vous** via l'adresse mail suivante : promeco@evere.brussels, ou via les numéros de téléphone suivants **02 247 63 32** et **02 247 62 22**.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins pense aussi aux maraichers et au développement de ses marchés hebdomadaires qui sont autant impactés vu que les marchés sont interdits par l'arrêté ministériel du 18 mars 2020.

La commune d'Evere prend la décision de suspendre l'envoi des factures pour le troisième trimestre 2020 et d'informer les maraichers que les montants payés pour le deuxième trimestre serviront pour couvrir la facture du quatrième trimestre 2020 et qu'un délai de trois mois supplémentaires sera accordé pour le règlement de la facture du deuxième trimestre.

Contact presse

Ridouane Chahid, Bourgmestre faisant fonction

T : 02 247 62 12 – bourgmestre@evere.brussels